



## **MODALITES D'INSCRIPTION A UN EXAMEN DE GRADE DAN**

Procédure conforme au nouveau règlement de la commission des Grades C.S.D.G.E.

Dossier d'inscription à un examen de grade Dan :

1. Fiche de Candidature à l'Examen
2. Le Passeport Sportif :
  - A jour (photo, licences, adresse, certificat médical ...) – N'oubliez pas de faire des photocopies de votre passeport et certificat médical afin de pouvoir continuer à faire les stages
  - Trois stages au moins (national, régional ou départemental), dans les douze mois précédant la date limite de l'inscription à l'examen. Les stages organisés par les départements doivent figurer au calendrier officiel de la ligue. Sur les trois stages exigés, un seul stage départemental pourra être retenu
3. Un certificat médical de moins de 1 an
4. Deux enveloppes timbrées avec l'adresse du candidat (1 format A4 pour le diplôme + 1 format A5 pour le passeport).
5. Le règlement des frais d'inscription :
  - 1<sup>er</sup> & 2<sup>e</sup> Dan un chèque de 15 Euro à l'ordre de la Ligue Bretagne d'Aïkido - FFAB
  - 3<sup>e</sup> & 4<sup>e</sup> Dan un chèque de 25 Euro à l'ordre de la FFAB

Demande à adresser :

1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> Dan DEUX MOIS avant la date de l'examen à votre ligue d'appartenance

3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> DAN DEUX MOIS avant la date de l'examen à votre secrétariat fédéral.

Merci d'affranchir le courrier en TARIF NORMAL et Non "Recommandé"

***Attention : tout dossier incomplet ou arrivé après la date d'inscription ne sera pas accepté par la commission nationale des grades***